

Témoignages

ORGANE DE LA FEDERATION COMMUNISTE DE LA REUNION

Fondateur : Raymond VERGES
Directeur : Paul VERGES St-Denis
PROPRIETAIRE «TEMOIGNAGES» S.A.P.E.
SAMEDI 9 AOUT 1958
numéro : 1.091 — 14e année
60, rue Jules Auber — Tel. : 12-46 — St-Denis
Paraissant le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Abonnement mensuel 80 f.

A PROPOS DE L'ETRANGLEMENT DU SUFFRAGE UNIVERSEL A LA REUNION ET DE CELUI QUI SE PREPARE A SAINT-LEU L'OPINION DEMOCRATIQUE FRANÇAISE ALERTÉE.

QUAND LE PREFET PERREAU PRADIER SERA-T-IL RELEVÉ DE SON POSTE ? demande le journal l'Humanité

sous le titre « le Préfet de la Réunion se prépare encore à favoriser la fraude violente aux élections du 17 Août »,

Le journal l'Humanité a publié un article où nous lisons notamment :

« Le 17 août, des élections vont avoir lieu de nouveau à la Réunion, pour le remplacement des municipalités de Sainte-Rose, Saint-Louis et Saint-Leu.

On se rappelle que le maire communiste de St-Leu vient d'être révoqué par le préfet fasciste Perreau-Pradier, parce qu'il a osé porter plainte contre les fraudes commises dans sa commune par la réaction colonialiste à l'occasion des élections cantonales du 20 avril dernier. C'est donc son remplacement qui provoque l'élection municipale de Saint-Leu.

Quant aux élections de Sainte-Rose et de Saint-Louis, elles interviendront dans une situation tout aussi arbitraire.

Les municipalités de ces communes sont en place depuis 1953. Mais elles étaient issues de la fraude violente. Le Conseil d'Etat a donc annulé les élections de Sainte-Rose le 27 mars 1957 et celles de Saint-Louis le 12 mai 1958.

Cependant, le préfet Perreau-Pradier n'avait soufflé mot de ces annulations et les municipalités frauduleuses étaient restées en place.

Il a fallu que les communistes fassent une large publicité à la décision du Conseil d'Etat pour que le Préfet se décide à appeler les électeurs aux urnes.

Toutefois, s'il s'y est résigné, c'est parce qu'il pense sans doute que désormais le système est suffisamment au point pour que les usagers et fascistes qu'il sert n'aient plus rien à craindre, à la Réunion, du suffrage universel, et parce qu'il sait aussi qu'il est couvert par le gouvernement de Gaulle.

La tactique de la fraude violente vient en effet d'être perfectionnée tout récemment à la Réunion, à l'occasion de l'élection cantonale partielle de Sainte-Marie le 20 juillet dernier.

Dans cette commune, 200 nervis affrétés par l'usine de Sainte-Marie ont investi librement les urnes sous l'œil bienveillant de la police. Le candidat de l'usine a été proclamé contre le candidat progressiste, assuré de 80 0/0 des voix en temps normal.

C'est dire que l'on peut s'attendre, avec l'aide du fasciste Perreau-Pradier, à des fraudes massives le 17 août, tant à Saint-Leu qu'à Sainte-Rose et à St-Louis.

Des incidents violents sont à craindre. Dans ces conditions,

nous posons énergiquement la question : Quant Perreau-Pradier sera-t-il relevé de son poste ?

Nos lecteurs comprendront que cet article a été publié avant que la décision inouïe du Préfet ne soit officiellement connue de ne refaire des élections le 17 Août qu'à St-Leu.

Même désavoués par le Conseil d'Etat, le préfet lui estime que les fraudeurs sont à leur place. C'est, on en conviendra, comme nous l'avons déjà dit, le comble du cynisme préfectoral, de son mépris à l'égard de la légalité républicaine et de corps électoral réunionnais. La question posée par le journal métropolitain ne prend que plus de force.

Ainsi après l'article de Mondon, après l'importante interview de nos camarades Vergès et Mondon, au journal l'Humanité-Dimanche, l'opinion démocratique française est déjà alertée. Le peuple de France que les créoles ne confondent pas avec ceux qui ont la prétention de parler en son nom dans le monde, soutient activement la lutte de notre peuple contre l'oppression coloniale.

Comme l'indique le journal l'Humanité notre premier objectif est le départ du Préfet.

Nous l'obtiendrons avec l'appui du peuple de France. Mais une erreur serait de croire que la situation que nous connaissons actuellement est le seul fait du « Préfet ». Certes la personnalité de M. Perreau-Pradier a joué un rôle non négligeable dans le réveil brutal des forces colonialistes. M. Perreau-Pradier

s'en retournera vers la « chère et douce France » mais restera tout l'appareil d'oppression, source profonde de misère et d'humiliation pour notre peuple. Plus que jamais il faut dénoncer l'arbitraire colonialiste, exiger avec le départ du préfet actuel, la suppression de tout Préfet à la Réunion et pour notre pays, un statut particulier, celui de département étant maintenant dépassé par les événements.

Tous les peuples coloniaux qui luttent pour leur indépendance nous comprennent et seront à nos côtés. Notre voix doit être entendue. Elle le sera.

« ELECTIONS KAKIES »

Les kékis s'agitent en Algérie où généraux et colonels « préparent » le référendum.

On aura une idée de ces « préparatifs » en citant les « instructions » que voici, transmises par le « service psychologique de l'armée » aux officiers :

« LA PREPARATION DU REFERENDUM DOIT PRIMER TOUTE AUTRE ACTIVITE. Il faut aboutir à ce que CHAQUE OFFICIER SOIT UN AGENT ELECTORAL. Il se dépouillera de ridicules scrupules, la liberté d'opinion et le suffrage universel sont une comédie

« TOUT CHEF DOIT OBTENIR 95 0/0 DE « OUI » DANS SON UNITE ; s'il n'obtient pas ces résultats, il sera considéré comme suspect. »

Après ça, gageons que certains se chargeront au besoin de voter pour les défallants.

Histoire de faire le plein des 95 0/0 et de décrocher des galons !

Ainsi les mesures brutales prises par de Gaulle dès son avènement, lésent les intérêts de la paysannerie laborieuse en France. Il a déclaré ne pas vouloir appliquer les dispositions légales améliorant les prix des produits agricoles (blé, lait etc...). Ce sont là des décisions qui nécessairement créent du mécontentement chez les paysans, surtout si on se rappelle les grandes batailles menées (manifestations, barrages de route etc). Ce serait là, à quelques semaines du plébiscite-référendum, de grossières erreurs politi-

Mépris des électeurs et Démagogie chauvine

C'est que de Gaulle a le plus profond mépris pour tous les citoyens, depuis longtemps définis par lui comme des « animaux politiques » ayant besoin d'un chef, qui serait lui de Gaulle bien entendu.

Il compte beaucoup sur sa démagogie.

Il l'utilise comme nous l'avons vu, même à l'égard des ouvriers (blocage des prix, fond

Démagogie des

Cela ne veut pas dire que de Gaulle méprise la propagande plus « précise » et « argumentée ». Ce travail est fait par ses subalternes à l'intérieur d'organisations politiques ou professionnelles.

On a pu voir d'ailleurs le gros effort fait par les hommes de de Gaulle en direction des paysans lors du Conseil National de la Fédération des Exploitants agricoles en France.

LE GOUVERNEMENT DE GAULLE CONTRE LES PLANTEURS II -- Les planteurs et le référendum-plébiscite

Dans notre dernier numéro, nous avons vu que le gouvernement de Gaulle d'abord dirigé contre la classe ouvrière, ne pouvait pas non plus être pour les petits et moyens planteurs.

ainsi les mesures brutales prises par de Gaulle dès son avènement, lésent les intérêts de la paysannerie laborieuse en France. Il a déclaré ne pas vouloir appliquer les dispositions légales améliorant les prix des produits agricoles (blé, lait etc...). Ce sont là des décisions qui nécessairement créent du mécontentement chez les paysans, surtout si on se rappelle les grandes batailles menées (manifestations, barrages de route etc). Ce serait là, à quelques semaines du plébiscite-référendum, de grossières erreurs politi-

ques, inadmissibles pourrait-on penser.

Voyons les choses d'un peu plus près. S'il est vrai que de Gaulle ne peut pas compter sur la classe ouvrière, profondément attachée à la République et opposée à tout pouvoir personnel, il est de tradition en effet que tous les candidats à la dictature comptent sur la puissante réserve des masses à la campagne.

De Gaulle ferait-il une exception à la règle ou ne serait-il pas ce que nous affirmons : un apprenti dictateur ?

Mépris des électeurs et Démagogie chauvine

de salaire garanti), mais il compte surtout sur sa démagogie creuse, nationaliste, chauvine, commune à tous les fascismes. La formule de de Gaulle est bien connue : « Comme c'est beau, comme c'est grand, comme c'est généreux la France ! ».

La « chère et douce France » en est la version réunionnaise, plus lapidaire mais tout aussi creuse.

dirigeants C.G.A.

Les dirigeants de cette organisation, anciens Vichistes ou autres, mais gaullistes d'aujourd'hui et gros agrariens, pour amener la masse des paysans à soutenir de Gaulle, ont demandé l'instauration « d'un gouvernement fort » susceptible de défendre les « intérêts des possédants ». Ils proposent que soient écartées à partir de la Constitution, toutes les mesures de progrès social qualifiées pour les be-

sous la protection de bandes de nervis couvertes elles-mêmes par d'importantes forces répressives, en même temps que sont durement frappés les électeurs voulant faire respecter leurs droits,

conclut dans ces conditions au mensonge de la formule selon laquelle le suffrage universel est la source de tout pouvoir dans notre pays. L'estime désormais que toute participation des électeurs à de telles consultations ferait le jeu de l'Administration fait confiance aux organisations des travailleurs pour mettre en échec le fascisme à la Réunion

et lance un appel à tous les démocrates pour que soit développée au maximum la solidarité en faveur des victimes de la répression colonialiste.

Après l'Union des Femmes de St-Denis Le Secours Populaire dénonce l'arbitraire colonialiste et appelle à l'action pour faire échec à la Répression

Fidèle à sa mission qui est d'œuvrer aux côtés des travailleurs dans leur lutte contre l'injustice et l'arbitraire colonialistes et sûr d'interpeller la pensée de tous ses adhérents, le Secours Populaire de la Réunion constatant :

Que les électeurs réunionnais dans leur écrasante majorité, depuis les honteuses élections municipales de St-André en septembre 1957, ont été mis dans l'impossibilité d'exercer librement leur droit de vote, que chaque opération électorale depuis un an se déroule sous le signe de l'intervention ouverte et brutale de l'Administration en faveur des pires candidats réactionnaires et colonialistes,

que les bourreaux d'urnes accomplissent leurs forfaits

soins de la cause de « mesures collectivistes » contraires au droit de propriété, ainsi le Statut du Fermage et de métayage, la Sécurité Sociale.

Le but est clair : Faire croire à toute la paysannerie, que ses intérêts sont menacés par la « classe ouvrière avec son socialisme », et l'amener ainsi à soutenir de Gaulle, sûr garant du « droit de propriété » à la campagne. Mais les paysans républicains ne se sont pas laissés faire, car ils savent comme les planteurs de la Réunion, que ce ne sont pas les ouvriers qui les menacent mais bien les gros propriétaires fonciers qui éliminent une à une, la petite propriété.

Contre la volonté des gros agrariens fascistes, ils ont imposé la neutralité politique dans leur organisation syndicale.

Ce n'est pas par hasard que les Comités à la Réunion dits de « soutien » en faveur de de Gaulle font de gros efforts pour s'attirer des planteurs. On spéculait sur leur juste désir de voir s'instaurer un régime capable de défendre leurs intérêts bien compris.

Et pour leur cacher la vérité sur de Gaulle pour qu'ils ne voient pas ce qui est fondamental : l'impossibilité pour le gouvernement de Gaulle — qui doit faire la politique du Syndicat des Fabricants de sucre — de donner satisfaction aux revendications des planteurs, on leur servira la même démagogie, les mêmes arguments usés par les expériences passées.

(suite en 2ème page)